

Graisse lubrifiante à base d'un savon complexe de lithium, et d'huiles minérales raffinées.

PERFORMANCES

DIN 51502:KP2R-20
ISO 6743 / 12924:L-XBFB2

Point de goutte: > 260°C
Plage d'utilisation: -20 à + 180°C (200°C en pointe)
EP Soudure: > 315 kg

AVANTAGES

Températures élevées

La présence d'un savon de lithium complexe confère à cette graisse une structure très dense et très stable, caractérisée par un point de goutte élevé qui permet ainsi son utilisation à de très hautes températures.

Stabilité mécanique

Une très grande stabilité mécanique avec des caractéristiques remarquables de résistance au cisaillement.

EP

Une résistance élevée aux fortes charges grâce à la présence d'additifs extrême pression.

Insoluble

Une totale insolubilité à l'eau lui confère de très bonnes propriétés anti-corrosive et anti-rouille.

UTILISATIONS

Automobiles / Poids lourds / Agriculture / TP

PREMIUM GREASE est une graisse exceptionnelle pour des conditions extrêmes d'utilisations prolongées à hautes températures, grandes vitesses, sous fortes charges et chocs.

Industrie

Pour le graissage général des machines-outils

Pour les roulements à billes et à rouleaux à hautes températures et charges élevées.

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Couleur	-	-	Verte
Grade NLGI	-	-	2
Pénétrabilité	NFT 60-132	1/10 mm	265/295
Usure 4 billes	ASTM D 2266	mm	0,5
Essai sur roulement	ASTM D 3336	h	>1500 à 149°C

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : IX-20-1509

Date d'édition : 19/07/2016